

CARTOGRAPHIE DU SECTEUR DU LIVRE ET DE L'ÉDITION EN AFRIQUE

Termes de référence

1. Contexte

Dans le cadre de son engagement à promouvoir la diversité des expressions culturelles et à favoriser des industries culturelles et créatives (ICC) dynamiques, l'UNESCO lance une cartographie du secteur du livre et de l'édition en Afrique. Cette étude fait partie d'une série de rapports initiés par l'UNESCO au cours des dernières années sur les industries culturelles et créatives en Afrique, notamment « [L'industrie du film en Afrique : tendances, défis et opportunités de croissance](#) » (2021) et « [Le secteur de la mode en Afrique : Tendances, défis et opportunités de croissance](#) » (2023).

Les industries culturelles et créatives sont des moteurs d'un développement économique et social durable et inclusif. Comme le souligne le Rapport de l'UNESCO intitulé [Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial \(2022\)](#), l'économie créative est l'un des secteurs qui connaît la croissance la plus rapide au monde et qui contribue actuellement à 3 % du PIB mondial. On estime que les ICC génèrent 2 250 milliards de dollars des États-Unis par an et emploient environ 30 millions de personnes. L'industrie du livre, en particulier, est l'une des plus grandes industries culturelles du monde, avec des recettes mondiales avoisinant les 132,4 milliards de dollars en 2023 (estimations d'IBIS World). En outre, l'UNESCO compte 53 villes créatives pour la littérature dans le cadre de son réseau mondial de villes créatives afin de promouvoir la coopération avec et entre les villes qui ont identifié la littérature comme un facteur stratégique pour le développement urbain durable. L'Organisation accueille également le programme « Capitale mondiale du livre », qui reconnaît l'engagement des villes à promouvoir les livres et à encourager la lecture à l'occasion de chaque Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, et qui compte aujourd'hui un réseau de 24 capitales mondiales du livre.

Selon le Président de l'Association des éditeurs du Nigéria, les estimations du marché africain de l'édition montrent que sa valeur est supérieure à 1 milliard de dollars américains et le marché affiche une croissance annuelle cumulée de 6 %. Malgré cette croissance soutenue non seulement en Afrique, mais aussi au niveau mondial, le secteur du livre et de l'édition en Afrique est confronté à de nombreux défis tels que la faiblesse des politiques publiques, la structuration des acteurs de la chaîne du livre, la circulation du livre en Afrique, la transformation numérique, l'accessibilité à la littérature locale, la rémunération équitable, la piraterie, le manque d'infrastructures etc. Pourtant, les livres restent des outils fondamentaux pour l'émancipation des individus et la construction de sociétés démocratiques résilientes. La lecture promeut l'éducation, la créativité et la diversité, ouvre l'esprit, stimule la pensée critique et favorise la compréhension mutuelle.

En 1969, l'UNESCO a publié un rapport sur la [Promotion du livre en Afrique](#) à la suite d'une réunion d'experts de haut niveau organisée à Accra afin d'élaborer un plan d'action. Ce rapport identifiait un certain nombre de défis à relever à l'époque, tels que la pénurie aiguë de livres, l'édition de livres dans les langues nationales, l'absence d'institutions spécialisées dans le soutien au secteur du livre et les questions de financement. Plus de cinquante ans plus tard, le temps est venu de se pencher à nouveau sur ce sujet à la lumière du contexte et des défis contemporains.

2. Objectifs

La cartographie a pour objectif de fournir une évaluation claire et documentée de la situation actuelle du secteur du livre et de l'édition en Afrique ainsi que des recommandations stratégiques pour le développement de ce secteur. Elle comprendra une cartographie complète de 54 pays¹ et une analyse régionale approfondie sur la base d'une recherche documentaire et d'une collecte de données auprès des différentes parties prenantes (gouvernements, entreprises, organisations professionnelles, etc.). Les cartographies pays et la cartographie générale seront réalisées par deux équipes de consultants dédiés distinctes.

La cartographie servira de base pour la production d'un rapport incluant des recommandations stratégiques pour soutenir le développement de ce secteur.

Les cartographies et les analyses prendront notamment en compte :

- **Les dynamiques d'évolution du secteur du livre et de l'édition**, en mettant en exergue les principales tendances et les approches considérées par les différents acteurs du secteur. Des données statistiques sur les différents maillons de la chaîne de valeur (création, édition, impressions, diffusion, distribution, point de vente, etc.) et sur le poids économique du secteur devront soutenir l'analyse des dynamiques identifiées.
- **L'environnement institutionnel, légal et économique**, par une analyse de ses forces et de ses faiblesses. La cartographie interrogera en particulier l'adéquation des cadres réglementaires actuellement en vigueur pour répondre aux défis et apporter un changement structurel au secteur du livre et de l'édition. Elle devra également permettre d'éclairer sur le cadre législatif applicable aux droits des auteurs et l'efficacité de leur mise en œuvre dans l'environnement numérique.
- **Les mécanismes de financement disponibles (privés et publics)** pour soutenir les différents maillons de la chaîne de valeur et les besoins d'investissements des entreprises en s'interrogeant sur leur performance et leur capacité à susciter un développement pérenne du secteur.
- **Le numérique**, en s'intéressant notamment aux mesures prises par les pouvoirs publics et les différents acteurs pour saisir toutes les opportunités offertes par cette technologie. L'impact potentiel que de nouvelles politiques sur le numérique pourraient avoir sur le développement du secteur sera également documenté.
- **L'offre de formation dans les métiers du livre**, surtout ceux affectés par le numérique, en évaluant la capacité de cette offre à répondre efficacement aux besoins en ressources humaines qualifiées pour le secteur.
- **Les initiatives destinées à promouvoir le livre et la lecture publique** sur le continent, en s'interrogeant sur la manière dont elles peuvent contribuer davantage à la visibilité des auteurs et de leurs œuvres en Afrique ainsi que sur la scène internationale.
- La cartographie fournira également **des informations sur les législations en vigueur relatives au statut des auteurs et l'état d'organisation de la société civile comme des associations professionnelles** et leur collaboration avec les autorités dans la formulation et la mise en œuvre de mesures destinées à développer le secteur du livre et de l'édition en Afrique.

¹ Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Botswana, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Kenya, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

- **Le cadre de coopération commerciale et culturelle** au niveau continental qui pourrait advenir, suite à la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine (AfCTA), créant ainsi un environnement propice à davantage de circulation et de meilleure distribution des œuvres africaines sur le continent.
- **La promotion de l'égalité du genre**, sur la base d'un examen des mesures prises en faveur de l'égalité du genre dans le secteur en identifiant les principaux obstacles qui freinent une meilleure implication et responsabilisation des femmes dans la chaîne de valeur du secteur.

Même si les réalités et les approches à l'égard de l'industrie du livre peuvent être différenciées en fonction des États, la cartographie s'efforcera d'identifier des problématiques communes et des besoins communs qui pourraient faire l'objet de recommandations opérationnelles.